



ISSN: 0976-3376

Available Online at <http://www.journalajst.com>

ASIAN JOURNAL OF
SCIENCE AND TECHNOLOGY

Asian Journal of Science and Technology
Vol. 15, Issue, 04, pp. 12976-12981, April, 2024

RESEARCH ARTICLE

PROFESSIONNALISATION DES PRODUCTEURS MEMBRES DE LA FÉDÉRATION WOOBIN DE KEUR MOUSSA (SÉNÉGAL)

Awa Ba^{1,*}, Ibrahima Mbodj², Assane Diouf³ and Malick Ndiaye⁴

¹34 Consulting, Training, Development Department, Alioune Diop University (ADU), High Institute of Agricultural and Rural Training (HIART), Bambey, Senegal; ² Consulting, Training, Development Department, Senegal, Alioune Diop University (ADU), High Institute of Agricultural and Rural Training (HIART), Bambey, Senegal
² Plant Production Department, Alioune Diop University (ADU), High Institute of Agricultural and Rural Training (HIART), Bambey, Senegal

ARTICLE INFO

Article History:

Received 10th January, 2024
Received in revised form
13th February, 2024
Accepted 19th March, 2024
Published online 30th April, 2024

Keywords:

fédération, Woobin,
Professionnalisation, Keur Moussa.

ABSTRACT

L'objectif de cet article est d'analyser la perception de leur professionnalisation par les producteurs de la fédération Woobin de Keur Moussa. Des enquêtes quantitatives et qualitatives auprès de 66 membres et l'analyse statistique descriptive des résultats ont montré qu'ils ont suivi plusieurs formations en techniques agricoles, en développement organisationnel et en protection de l'environnement. Le matériel et les outils de gestion mis en place par les animateurs, l'organisation de la commercialisation par la commission *ad hoc*, l'accès à des marchés de niche et la bonne appréciation de la qualité des produits sur les marchés locaux constituent, selon les producteurs, des succès dus à leur appartenance à cette fédération. Enfin, le financement des caisses autogérées renforce leur professionnalisation.

Citation: Awa Ba, Ibrahima Mbodj, Assane Diouf and Malick Ndiaye. 2024. "Professionnalisation des producteurs membres de la fédération Woobin de Keur Moussa (Sénégal)", *Asian Journal of Science and Technology*, 15, (04), 12976-12981.

Copyright©2024, Awa Ba et al. This is an open access article distributed under the Creative Commons Attribution License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

INTRODUCTION

La crise alimentaire mondiale de janvier 2007 à avril 2008 avait sévèrement touché presque quarante pays dont une majorité de pays africains dont le Sénégal mais aussi asiatiques et latino-américains¹ (Janin, 2009). Cela a suscité des « émeutes de la faim » (Antil, 2010), animées par des couches sociales défavorisées (jeunes sans emplois, personnes à faible revenus). Ces crises sont inséparables des politiques du secteur agricole, malgré les efforts consentis depuis l'alternance de l'an 2000, avec la mise en œuvre de plusieurs plans et programmes de développement agricole. La population rurale sénégalaise est estimée à 55%, avec un secteur agricole employant 52% de la population active (FIDA, 2021) mais qui n'arrive pas encore à se nourrir et à nourrir le pays. D'un autre côté, on constate encore une faible prise en compte d'un maillon important du système de production agricole, la formation et l'accompagnement des acteurs ruraux. En effet, à l'exception de la stratégie nationale de la formation agricole et rurale (SNFAR) de 1999 qui accompagnait les paysans dans leur processus de production, l'agriculture sénégalaise était caractérisée par le faible effectif de son personnel qualifié pouvant supporter la vision étatique d'atteinte de la sécurité alimentaire. Déjà, en 1995, Prod'Homme soulignait que la professionnalisation des agriculteurs et de l'agriculture, « correspond à une transformation de l'activité agricole qui, d'état de vie, devient métier que l'on

perfectionne, que l'on adapte aux besoins (nourrir la famille mais aussi vendre), que l'on apprend et qu'un jour peut-être on choisira ». Selon Daurios (2003), les premiers programmes de professionnalisation sont apparus, en Afrique, au début des années 1990. Leur objectif était de répondre aux exigences des bailleurs de fonds comme le Fonds monétaire international (FMI) qui, depuis la décennie 1980, contraignait les Etats à la libéralisation de leurs économies et à la promotion des opérateurs privés et des organisations paysannes (OP) dans le cadre des programmes d'ajustement structurel. Selon Mercoiret (2006), « les organisations paysannes ont été, en revanche, sollicitées et « responsabilisées » pour gérer les conséquences du désengagement de l'État de la fonction d'appui à l'agriculture qu'il assurait jusque-là. Des « transferts de responsabilités » aux organisations paysannes ont ainsi été effectués en matière d'approvisionnement en intrants, de commercialisation des produits, de gestion des périmètres irrigués, de conseil agricole et de formation, etc. » (*Ibid.*). En 2012, Achancho estimait que la « démarche de professionnalisation implique la valorisation du métier d'agriculteur et de l'agriculture paysanne. L'agriculteur doit produire non seulement pour sa propre consommation, mais également pour vendre. Cette ouverture sur le marché devra se traduire par le développement des compétences particulières et maîtrisées par les agriculteurs pour faire face aux autres opérateurs économiques et aux partenaires du développement : l'agriculture devient un métier ». Ainsi, la sonnette d'alarme a été tirée par le président de l'Association Sénégalaise des Ingénieurs de

¹8 pays africains (Cameroun, Burkina Faso, Maroc, Égypte, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Sénégal et Afrique du Sud), 4 pays asiatiques (Bangladesh, Pakistan, Yémen et Ouzbékistan) et 2 pays latino-américains (Bolivie et Mexique).

l'Agriculture (ASIA) lors d'un panel² où il estimait que « l'offre de formation agricole est totalement inadéquate face à la demande, encore pire, sur l'ensemble du budget destiné à l'éducation et à la formation, seuls 2% reviennent à l'agriculture » (Sud Quotidien, 2015). Pour répondre aux besoins des producteurs agricoles, des initiatives locales s'organisent afin d'y parvenir. C'est ainsi que les producteurs de la commune de Keur Moussa ont mis sur pied, en 2007, la fédération « *WOOTE Bennoo Indi Naatange* » (Woobin) ou « *Appel à l'unité pour la prospérité* », avec l'appui de l'ONG Enda Pronat. Cette organisation paysanne regroupe près de 1 000 membres (Brun, 2017) et œuvre pour la promotion de l'agroécologie et d'une agriculture saine et durable (ASD) « c'est-à-dire une agriculture paysanne qui préserve la santé humaine, animale et environnementale en générant suffisamment de ressources capables d'améliorer les conditions de vie des populations et la postérité » (Enda, 2010). L'objectif de la présente étude est, en partant de leurs perceptions, d'analyser les résultats apportés par Woobin à ses membres, notamment en termes de compétences acquises, de satisfaction par rapport aux services rendus, de pertinence des circuits de commercialisation et de crédit, et d'amélioration de leurs revenus.

MATERIEL ET METHODES

Présentation de la Zone d'étude: Sur le plan administratif, la commune de Keur Moussa est située dans l'arrondissement du même nom et appartient au département de Thiès. En termes géographiques, elle est située entre 14° 46' 53" de latitude nord et 17° 06' 41" de longitude ouest. Elle couvrait une superficie de 222 km², avant de passer commune, en 2014. Elle est limitée, au Nord, par les communes de Diender et Mont-Rolland, à l'Est, par les communes de Thiès et Fandène, au Sud par les communes de Diass et de Notto Diobass et, à l'Ouest, par les communes de Yenne et de Sangalkam. Elle compte 36 villages. Le relief de la commune de Keur Moussa zone appartient au massif de Diass. A l'Est, on a le plateau de Thiès (105 m), appelé aussi forêt classée de Thiès. Les plateaux des forêts classées de Sébikotane et de Diass se situent à l'extrême Ouest et Sud, avec des altitudes comprises entre 72 et 122 m. Les occupations humaines se situent dans les bas-fonds, entre les versants des plateaux (Figure 1).

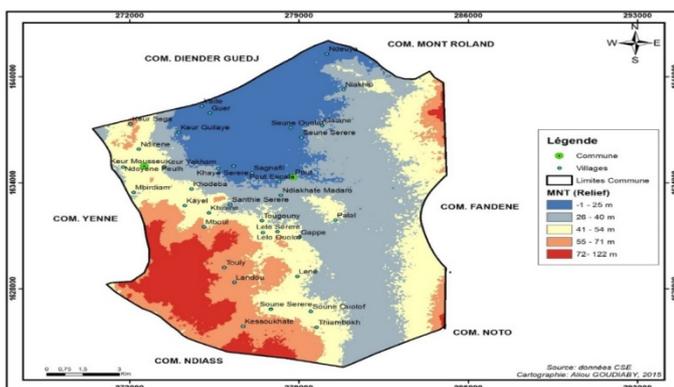


Figure 1. Carte du relief et des sols de la commune de Keur Moussa (Goudiaby, 2015)

Le relief joue aussi un rôle important sur le modelé et la répartition des types de sols d'une localité. Les principaux types de sols dans la zone sont régis par le horst de Diass. Ils sont composés de sols caillouteux et squelettiques, déterminés par les facteurs bioclimatiques et par le substratum géologique. Ils sont caractérisés par leur perméabilité, avec peu d'argile et leur richesse en phosphore. La longue exploitation du milieu, avec plus de trois siècles

d'occupation et le non-respect des normes environnementales ont occasionné une forte érosion des sols dans la commune de Keur Moussa. A cela, s'ajoute une forte érosion hydrique, notamment dans sa zone Sud (Brun, 2017). Par ailleurs, la réalisation d'infrastructures d'envergure³ a utilisé une forte assiette foncière de cet espace dont la majorité des populations vivaient des activités agricoles, de l'élevage et de la cueillette. Les activités économiques des populations de la commune de Keur Moussa sont présentées ci-dessous. Le maraîchage s'est développé grâce à la disponibilité des ressources en eau composées, principalement, de la conduite de la Société nationale des Eaux du Sénégal (SONES) venant du lac de Guiers, de la nappe phréatique affleurante de la zone des Niayes et de la proximité du lac Tanma. Les exploitations familiales maraîchères produisent des spéculations comme la tomate, le niébé, le piment, la laitue, l'aubergine, le navet et la carotte. Leurs superficies sont souvent très réduites (moins d'un hectare). Le maraîchage nécessitant des investissements et un fonds de roulement assez lourds mais présente d'énormes potentialités pour participer au développement de la zone. L'arboriculture concerne surtout le manguiers et les agrumes. Elle est beaucoup plus présente le long de la route nationale 2 (RN2) et de l'axe routier "Kilomètre 50"-Kayar. Dans les vergers de manguiers, les variétés exploitées sont les variétés locales comme le « Greffal », le « Séwé » et le « Boukodièkhal » et les variétés floridiennes telles que le « Kent » et le « Ket ». Comme le maraîchage, l'arboriculture est une activité qui permet aux populations d'avoir des revenus complémentaires. Les autres arbres fruitiers exploités sont les agrumes (citronniers, orangers et mandariniers) et les papayers. Ils sont surtout localisés sur les axes routiers de la zone et autour de la commune de Pout. Avec l'arrivée de l'eau courante au niveau de la zone de Palal (avec le réseau de la SONES), cette zone commence aussi à être une zone prisée pour l'arboriculture. Le forage de Soune a aussi des effets positifs sur ces vergers.

L'élevage constitue l'autre activité agricole pratiquée dans la zone de Keur Moussa. Il est de type semi extensif pour les ruminants (bovins, caprins et ovins) et, plutôt intensif, pour l'aviciculture. L'élevage bovin est surtout pratiqué au niveau des villages et hameaux peuhls tandis que celui des petits ruminants est pratiqué par une large part de la population, souvent en intra domestique, avec une forte présence des femmes. L'alimentation du bétail est assurée au moyen du pâturage dans les forêts classées de la zone, en saison des pluies. En saison sèche, ce sont les résidus de récoltes des champs de cultures qui sont pâturés. Pendant cette période, l'abreuvement est assuré par les puits et les forages. Les ruminants sont des biens de prestige et d'épargne. C'est seulement pour les ovins que l'on observe une stabulation pour l'emboûche et la vente ou la consommation lors de fêtes religieuses. L'élevage produit de la fumure animale pour les cultures. Cependant, il est confronté au manque de parcours de bétail, du fait de l'extension urbaine (habitations individuelles, projets étatiques) et du développement des vergers. La présence d'entreprises industrielles dans la commune de Keur Moussa est, notamment, due à celle de l'extraction minière comme la cimenterie Dangote Cement Senegal, dans le village de Ngomène. Ainsi, à travers ses réalisations effectuées dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale, cette cimenterie a contribué au reboisement de 5000 arbres en 2020 dans ce village (Takoulev, 2020). L'activité commerciale est très développée dans la commune de Keur Moussa, surtout le long de la RN2, entre « Kilomètre 50 » et Pout. Pour l'essentiel, il s'agit d'un commerce de fruits et légumes récoltés dans la zone et vendus aux voyageurs, notamment. Cette activité implique beaucoup de femmes. Enfin, malgré la forte pression foncière sur leur espace agricole, les producteurs de Keur Moussa tentent de valoriser les potentialités agronomiques de leur terroir caractérisé par un microclimat favorable aux cultures vivrières (mil et niébé) et de rente (arachide, fruits et légumes).

²Titre, date et lieu : « La formation agricole face aux enjeux de développement rural : quels types de formation pour quelle agriculture », samedi 13 juin 2015 au Pôle de recherche sis au Laboratoire nationale d'élevage de Hann de l'Institut sénégalais pour la recherche agricole (ISRA).

³Aéroport international Blaise Diagne de Diass (AIBD), autoroute à péage, train express régional (TER), Zone économique spéciale (ZES).

MATERIEL

Le matériel utilisé pour réaliser ce travail est constitué des éléments suivants :

- un questionnaire et guide d'entretien destiné aux producteurs de la fédération Woobin,
- un guide d'entretien administré au Président de la fédération Woobin,
- un guide d'entretien destiné aux animateurs de la fédération Woobin,
- un ordinateur portable muni des logiciels Sphinx, Excel et Word pour la saisie, le traitement et l'analyse des données et la rédaction du mémoire.

METHODES

La méthode utilisée pour la collecte des données secondaires est la recherche documentaire. Pour les données primaires, elles ont été collectées suite à des enquêtes quantitatives et qualitatives, à travers des questionnaires et guides d'entretien soumis aux producteurs membres de Woobin enquêtés et aux responsables de cette fédération. Hormis pour ces responsables, la méthode d'échantillonnage à deux degrés a été utilisée avec, comme premier degré, le village ou le quartier et, comme deuxième degré, le ménage. Ensuite, les producteurs enquêtés ont été tirés par jugement d'expert, en fonction des indications des animateurs Woobin et de leur présence dans leur village ou quartier lors de notre passage. Au total, 9 villages sur les 37 que compte la commune de Keur Moussa ont été sélectionnés et 66 ménages ont été choisis. Pour analyser les données, le tri à plat et la méthode descriptive ont été utilisés pour décrire les caractéristiques socio-économiques des répondants.

Echantillonnage: Au cours de notre travail, nous avons fait intervenir trois catégories d'acteurs pour collecter des informations fiables : les producteurs et productrices membres de la fédération Woobin, son président de la fédération et ses animateurs.

La formule de Fisher a été utilisée pour déterminer la taille de l'échantillon qui se définit comme suit : $nf = n/(1 + n/N)$ avec $n = 1/d^2$

nf = la taille de l'échantillon;

N = la taille de la population ;

$n = 1/d^2$ Si d = degré d'erreur = 12% ;

$d^2 = 0,0144$ Application = $1/0,0144 = 69,44$ ou 70

$nf = 70/(1+70/1114) = 70/1,063 = 65,85$; arrondi à $nf = 66$

X = taille de l'échantillon par village ; Y = nombre de ménages par village ; $X = (nf*Y)/N$

Le tableau 1 présente les 9 villages retenus pour mener l'étude, le nombre de ménages par village et l'échantillon tiré dans chacun d'eux et dont le total fait 66 producteurs. Le choix des 9 villages s'est fait sur la base de dires d'expert de l'équipe Woobin (président et animateurs) car ce sont ces villages qui concentraient leurs interventions pendant la campagne hivernale 2020-2021. Ainsi, ils nous indiquaient les producteurs membres de la fédération dans chaque village et nous choissions ceux à enquêter, selon leur disponibilité.

Tableau 1. Présentation de l'échantillon par strates

Quartier / Village	Ménages	Echantillon
Khodaba	145	9
Landou	105	6
Léne	51	3
Mboul	117	8
Santhie Sérère	97	6
Soune Sérère	268	15
Thiambokh	77	4
Touly	173	10
Yade	81	5
Total	1114	66

Méthode d'analyse

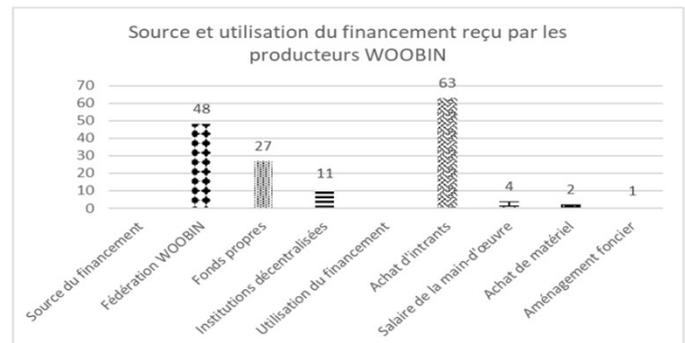
La saisie et le traitement des données ont été effectués sur Excel. Le recours aux statistiques descriptives telles que les tableaux croisés sont utilisés pour décrire les caractéristiques socio-économiques. Les analyses quantitative et qualitative portées sur les fréquences et pourcentages nous amèneront à fournir des explications à partir des points de vue des producteurs sur la contribution de Woobin à l'amélioration de leurs conditions de travail.

RESULTATS ET DISCUSSION

RESULTATS

Caractéristiques socioéconomique des membres de la fédération Woobin: Le tableau 2 montre que, sur les 66 membres enquêtés, 36 sont des hommes et, 30, des femmes. Concernant l'âge, ce tableau révèle une prédominance de la tranche d'âge 60 ans et plus, représentant environ 37 producteurs, suivie de la tranche 55 à 60 ans, avec 14 producteurs, 8 producteurs sont âgés de 45 à 50 ans, 4 ont entre 50 et 55 ans et 2 ont entre 40 et 45 ans. Pour le niveau d'éducation, le tableau montre que 25 producteurs ont fait l'école coranique, 14 ont fait l'étude secondaire, 14 n'ont pas fait d'études et 11 ont fait des études primaires. Concernant la superficie, on constate que 46 producteurs cultivent une superficie moyenne comprise entre 0,5 et 1 ha, 11 exploitent une superficie allant de 1 à 1,5 ha et 6, entre 1,5 et 2 ha. Concernant le mode de tenure, 37 producteurs sont propriétaires de leurs terres et 28 ont recours à l'emprunt. Les spéculations cultivées sont le niébé, par 32 producteurs, suivi de l'arachide, par 24 producteurs, le bissap, par 22 producteurs, l'aubergine, par 7 producteurs. Le reste des spéculations constitué de légumes (oignon, gombo, tomate, piment, laitue, concombre, citrouille et mil), d'agrumes (citron, orange et mandarine) et de céréales (petit mil et sorgho) est cultivé par un total de 18 producteurs. Pour les fertilisants, 55 enquêtés utilisent de l'engrais biologique dans leurs systèmes de production, 8 utilisent des fertilisants biologiques et chimiques alors que 2 seulement utilisent de l'engrais chimique. Pour les traitements utilisés, 48 producteurs utilisent des produits biologiques (huile de neem, piment, ail, savon), 10 utilisent des produits chimiques et biologiques et 8 n'utilisent que des produits chimiques. Enfin, concernant l'appui des services agricoles et ruraux, on voit que 28 enquêtés en bénéficient contre 38 qui n'en bénéficient pas.

Contribution de la fédération Woobin à la professionnalisation de ses membres



Source : Données d'enquête, 2021

Figure 2. Source et utilisation du financement reçu par les producteurs Woobin

La Figure 2 donne les sources de financement et l'utilisation du financement de la campagne agricole 2021 par les producteurs

Woobin. Ainsi, concernant les sources de financement, 48 des 66 producteurs enquêtés sont financés par la fédération Woobin, 27 le sont grâce à leurs fonds propres et 11 par des institutions décentralisées.

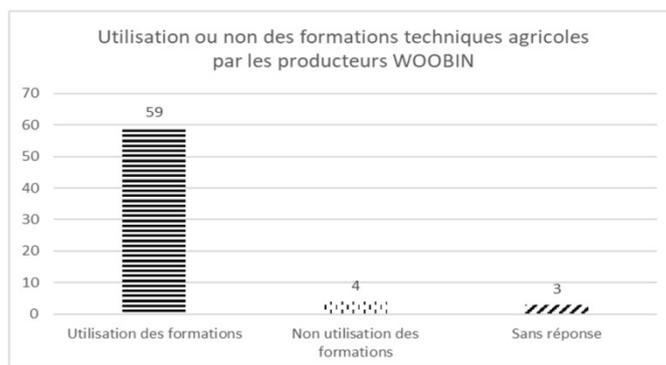
Concernant l'utilisation du financement obtenu, cette figure montre que 63 producteurs utilisent les fonds pour acheter des intrants, 4, pour payer les salaires de leur main-d'œuvre et, 2, pour acheter du matériel.

Tableau 2. Caractéristiques socioéconomiques des enquêtés de la fédération Woobin

Variable	Nombre	Pourcentage
Sexe		
Masculin	36	55
Féminin	30	45
Age (années)		
Moins de 35 ans	0	0,0
35-40	0	0,0
40-45	2	3,0
45-50	8	12
50-55	4	4,5
55-60	14	21
60 et plus	37	58
Non réponse	1	1,5
Niveau d'éducation		
Ecole coranique	25	38
Ecole primaire	14	21
Secondaire	11	17
Supérieur	1	1,5
Pas d'étude	14	21
Sans réponse	1	1,5
Superficie (en ha)		
0,5-1	46	70
1-1,5	11	17
1,5-2	16	24
2-2,5	1	1,5
2,5-3	1	1,5
Plus de 3	0	0
Sans réponse	1	1,5
Mode de tenure		
Propriété	37	56
Emprunt	28	42,5
Location	1	1,5
Spéculation cultivée		
Niébé	32	48
Arachide	24	37
Bissap	22	33
Aubergine	7	10
Autres légumes (oignon, gombo, tomate, piment, laitue, concombre et citrouille)	13	19,5
Agrumes (citron, orange et mandarine)	4	6
Céréales (petit mil et sorgho)	1	1,5
Fertilisant utilisé		
Engrais biologique (fumure animale, compost)	55	83
Engrais chimiques	2	3
Engrais chimiques et biologiques	8	12
Ouvrages de lutte antiérosive	6	9
Sans réponse	1	1,5
Traitement utilisé		
Produits biologiques (huile de neem, piment, ail, savon)	48	73
Pesticides	8	12
Produits biologiques et pesticides	10	15
Appui des services agricoles et ruraux		
Oui	28	42,4
Non	38	57,6

Source : Données d'enquête, 2021

Utilisation des formations techniques agricoles par les producteurs Woobin

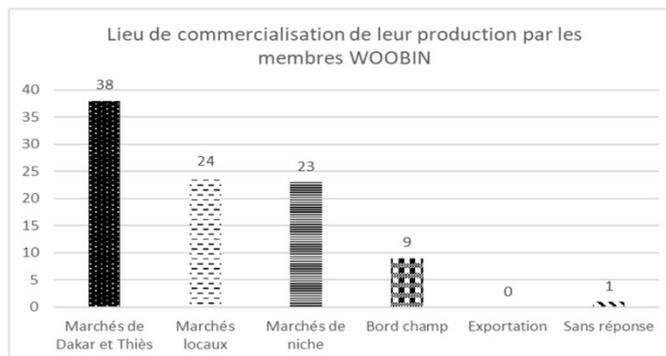


Source : Données d'enquête, 2021

Figure 3. Utilisation des formations techniques agricoles par les producteurs Woobin

La figure 3 montre que 59 enquêtés utilisent les formations techniques agricoles, notamment sur les techniques de construction d'ouvrages antiérosifs (demi-lunes, fosses d'infiltration, ponts filtrants, cordons et diguettes, lutte contre les feux de brousse et reboisement de terres dégradées récupérées), 4 ne les utilisent pas et 3 n'ont pas répondu à cette question.

Lieu de commercialisation de leur production par les membres Woobin

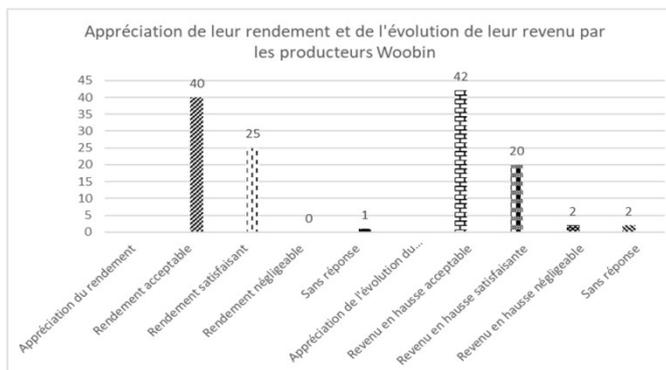


Source : Données d'enquête, 2021

Figure 4. Répartition des enquêtés selon le lieu de vente de leur production

La figure 4 montre que 38 producteurs ont déclaré commercialiser leur production sur les marchés de Dakar et de Thiès, 24, sur les marchés locaux, 23, sur les marchés de niche et, 9, en bord champ. Aucun producteur n'a déclaré exporter sa production.

Appréciation du niveau de leur rendement et de l'évolution de leur revenu par les producteurs Woobin



Source : Données d'enquête, 2021

Figure 5. Appréciation de leur niveau de rendement et de l'évolution de leur revenu par les producteurs Woobin enquêtés

La Figure 5 montre que 40 producteurs ont affirmé que leur rendement est acceptable et, 25, que leur rendement est satisfaisant. Aucun producteur n'a déclaré que son rendement était négligeable. Elle montre aussi que 42 producteurs ont déclaré une hausse acceptable de leur revenu, 20, une hausse satisfaisante et, 2, une hausse négligeable.

DISCUSSION

Conditions sociodémographiques: Par rapport au sexe, la prédominance des hommes dans l'échantillon est compensée, dans la population, par une forte adhésion des femmes. Cela s'explique par le fait que la fédération est aussi ouverte aux vendeuses de légumes. De plus, ce sont les femmes qui assurent le fonctionnement des caisses autogérées. Ces résultats sont en accord avec ceux de Mees, Morel et Diop (2019) qui mettaient aussi en exergue la place des femmes dans les organisations paysannes à travers, notamment, « la création d'un collège des femmes au ROPPA, qui se décline déjà au niveau de chacune des treize organisations qui en sont membres. De nombreux projets au sein des OP sont orientés vers les femmes et leur donnent un meilleur accès à des formations et à des activités économiques ». Pour ce qui est de l'âge, nous constatons que la majorité des producteurs ont un âge avancé, ce qui fait que la fédération a tout intérêt à travailler pour attirer des jeunes pour poursuivre l'activité agricole et la développer car, comme l'écrit Brun (2017), « la plupart des hommes sont partis à Dakar à la recherche de travail, laissant les femmes, les enfants et les vieux au village ».

Concernant l'éducation, la majorité des personnes enquêtées ont déclaré avoir fait l'école coranique. Pour ceux qui ont fréquenté l'école française, leur niveau est souvent limité au secondaire. De plus, la fédération ne dispose pas de cadres nécessaires pour la rendre plus autonome, malgré les formations dont bénéficie son équipe dirigeante. Ces formations viennent en appui aux propos de la FONGS (2013) qui montrent que les exploitations familiales se modernisent. Ce mouvement de modernisation, à travers la formation agricole et rurale, était déjà appelé de ses vœux par la SNFAR (1999) qui souhaitait qu'on généralise, en milieu rural, l'éducation de base et assure à tous les ruraux l'accès à l'alphabétisation et qu'on réponde aux besoins de formation professionnelle des ruraux dans tous les domaines. De son côté, Debouvry (2006) en appelait aussi à la formation des masses rurales afin de soulager les campagnes du sous-développement. Mais, au vu des résultats de notre recherche, nous pouvons avancer qu'on ne peut pas encore réellement parler d'un métier d'« agriculteur », au sens développé par Achancho (2012), pour les producteurs Woobin.

Suivi de la production: Les animateurs, formés en production de qualité, sont engagés dans le suivi de la production, depuis l'octroi du financement jusqu'à la récolte et la commercialisation. Ils sont dotés de cahiers de gestion. De plus, la fédération offre à ses membres la possibilité de renforcer leurs compétences, à travers des formations qu'elle organise régulièrement dans ce sens. Enfin, la transition vers l'agriculture biologique se fait de manière progressive mais la formation doit se poursuivre dans ce domaine et, sur le marché, les consommateurs déplorent la cherté de produits biologiques. Ces formations ont permis aux participants d'améliorer leurs compétences dans le domaine agricole. Ces tentatives constituent des réponses à la SNFAR (1999) qui affirmait que : « l'un des principaux problèmes de la formation professionnelle des ruraux est celui de son financement. Il est sans solution si le modèle retenu est celui du service public des années 1960. Le Sénégal n'a pas les ressources pour créer partout des écoles publiques de formation professionnelle avec des infrastructures, des équipements, des enseignants fonctionnaires ». Elles vont également dans le sens d'améliorer la production agricole. En effet, Prod'Homme (1995) écrivait que « la professionnalisation de l'agriculture poursuit un objectif d'amélioration quantitative et qualitative de la production agricole, en vue de satisfaire les besoins

des ruraux et ceux – croissants – des citadins, et de participer efficacement à l'économie nationale. Pour ce qui est du foncier, les résultats ont montré l'insuffisance des superficies cultivées dans la zone et qu'il est nécessaire de promouvoir le renforcement de compétences des producteurs pour renforcer, encore, leur rendement. Toujours concernant le foncier, bien que ce soit le régime de propriété qui est dominant dans la zone, l'emprunt de terre de culture est aussi une pratique fréquente et ce sont, en général, les femmes qui s'activent dans l'activité agricole qui y ont recours. D'ailleurs, depuis 2015, Enda Pronat accompagne la fédération dans un projet de sécurisation foncière, avec deux partenaires que sont la Fédération des Agropasteurs de Diender et l'Association d'Actions Concertées pour l'entraide et la Solidarité (ACCES) de Sindia dans le but de sensibiliser sur les enjeux fonciers, l'accaparement des terres et des mesures de sécurisation foncière. Ainsi, Le rapport annuel de cette ONG (Enda Pronat, 2018) faisait état de « Plus de 3400 personnes (producteurs/trices, élu-e-s, autorités locales,... des communes situées dans les Niayes et au Sénégal oriental principalement) ont été sensibilisées en 2018 sur la réforme foncière, le document de politique foncière et le document de position du CRAFS ». De ce fait, les enjeux sur cette problématique ont été mieux compris et cela a permis à cette organisation non gouvernementale de recenser « 2000 demandes de régularisation (obtention d'un titre reconnaissant l'usage de parcelles agricoles) déposées par les producteurs et productrices sensibilisé(e)s ».

Accès au financement: La majorité des producteurs enquêtés ont confirmé accéder aux financements par le biais de la fédération Woobin. En effet, le système de financement appelé « caisses autogérées » mis en place par la fédération, avec l'appui d'Enda Pronat, est un système de microfinance de solidarité dont le but est de permettre aux membres d'emprunter de l'argent à un taux de remboursement de 10%. Ce genre de caisse est installé dans 19 des 37 villages de la commune de Keur Moussa. Pour ce qui est du financement de la campagne hivernale, le recouvrement se fait après la saison. Les caisses autogérées aident, ainsi, à l'amélioration des revenus des producteurs. Ces résultats confirment ceux de De Janvry et Sadoulet (2004) qui montraient, à propos de la mobilisation des fonds propres des OP que « ces ressources peuvent être les droits d'adhésion et les cotisations qui renforcent le sentiment d'appartenance à l'OP. Les amendes caractérisent également la gestion des ressources humaines de l'OP. Ces informations permettront aussi d'appréhender, en partie, le degré d'autonomie de l'OP ». Après le financement, les gestionnaires, avec l'appui des animateurs, procèdent au recouvrement. Lorsqu'il s'agit de crédit de soudure, le remboursement se fait le dixième jour du mois suivant. Cette pratique permet aux bénéficiaires d'avoir un peu d'argent pour régler leurs besoins, notamment alimentaires. Certains membres, surtout des femmes, utilisent l'argent emprunté pour faire du petit commerce. Ainsi, les caisses autogérées assurent la circulation monétaire entre les membres Woobin. Cet exemple de réussite est confirmé par Gentil et Gabas (2021) qui estimaient que « quand l'épargne est collective, les membres de la collectivité qui ont contracté un crédit remboursent, parce qu'ils savent qu'ils se voleraient eux-mêmes s'ils ne remboursaient pas ».

Commercialisation des produits agricoles: La stratégie de commercialisation a été élaborée par le projet Agrobio, à travers la mise en place d'une commission de commercialisation. Cette dernière travaille beaucoup pour l'amélioration de la commercialisation. En effet, elle veille à la collecte, au triage et la conservation des produits. Elle œuvre aussi à faciliter la vente des produits, en négociant avec des grossistes. En plus, pendant les fêtes religieuses comme la Tabaski et la Korité, elle organise des opérations avec les chefs d'exploitation familiales pour écouler leur production stockée. Ce succès est confirmé par l'analyse faite par Gabas et Gentil (2021) selon laquelle « les organisations paysannes ont prouvé qu'elles peuvent organiser des circuits de production, des circuits commerciaux et des chaînes d'approvisionnement qui fonctionnent.

Elles ont également appris à faire pression sur leurs gouvernements pour exiger une protection face aux produits importés ». Par ailleurs, la coopérative *Selle Sellal* ou « Sain et Assainir » contribue à l'écoulement des produits, par vente directe sur des marchés de niche situés à Dakar, la capitale sénégalaise. Cependant, ces marchés de niche ne parviennent pas à absorber la totalité de la production qui est, alors, vendue sur les marchés locaux traditionnels. En effet, les consommateurs fréquentant ces marchés commencent à prendre conscience que les produits issus de l'ASD sont plus faciles à conserver.

CONCLUSION

Cette étude de la professionnalisation des producteurs membres de la fédération Woobin de Keur Moussa. Son objectif était d'analyser la perception des membres de la fédération Woobin concernant la capacité de cette dernière à répondre à leurs besoins. Ainsi, les performances acquises à travers l'organisation ont été analysées et, les producteurs membres ont estimé qu'elles ont permis un accroissement acceptable de leurs rendements, une commercialisation assurée par cette OP et permettant une augmentation de leurs revenus agricoles. Cependant, le faible niveau global d'étude des membres de la fédération l'oblige à faire appel à des compétences externes, par le biais de l'ONG Enda Pronat et de la Fédération nationale pour l'Agriculture biologique (FENAB) pour animer les séances de formation à leur intention. Ces séances sont fréquentes et répondent aux demandes formulées par les bénéficiaires. Ainsi, l'équipe dirigeante a acquis des compétences techniques pour mener à bien les activités de la fédération. Cependant, la question de la sécurisation foncière reste le problème crucial à maîtriser. En effet, bien que des efforts aient été menés à travers le projet de sécurisation foncière, la menace de l'urbanisation demeure toujours une inquiétude pour les agriculteurs. Les membres Woobin ont estimé que leur production a bien été renforcée en quantité et en qualité, notamment, grâce aux techniques de fertilisation réalisées. Ils ont également apprécié les progrès réalisés en matière d'organisation de la commercialisation de leur production. Cependant, ces segments de la filière agricole doivent être encore améliorés. Pour la commercialisation, par exemple, il faudrait toujours faire la promotion du label "bio" et des produits de qualité, sur les marchés. Aussi, la fédération devrait diversifier ses partenaires, intégrer, dans son équipe dirigeante, des cadres de haut niveau pour renforcer son autonomisation et, favoriser la transformation des produits pour permettre à ses membres de réaliser de meilleures plus-values et d'améliorer, davantage, leurs revenus. De leur côté, les décideurs devraient davantage appuyer les organisations paysannes pour renforcer leur professionnalisation et œuvrer pour le développement économique de leur localité et du pays.

REFERENCES

Achancho V. 2012. Le rôle des organisations paysannes dans la professionnalisation de l'agriculture en Afrique subsaharienne: le cas du Cameroun, Thèse, Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement, *Agro Paris Tech Agro Paris Tech*, 416 p.

Antil A. 2010. « Les émeutes de la faim » au Sénégal, une défiance de gouvernance, IFRI, programme Afrique subsaharienne, 21 p.

Brun L. 2017. Zones des Niayes du Sénégal : l'impact de la lutte Anti-érosive sur la biodiversité et les revenus des paysans. *In* Agridape, l'agroécologie au service des ODD, Décembre 2017- Volume 33-3, 40 p.

Daurios J. 2003. La professionnalisation des organisations paysannes cas de l'Union nationale des Producteurs de Coton au Burkina-Faso. 101 p.

Debouvry P. 2006. Quelle ingénierie de la formation, pour quelles activités agricoles et rurales en Afrique subsaharienne ? Pourquoi une formation agricole de masse ? Communication de CESAG, 8 p.

De Janvry A. et Sadoulet E. 2004. Organisations Paysannes et Développement Rural au Sénégal. Rapport soumis à la Banque mondiale, 94 p.

Enda Pronat 2018. Rapport annuel 2018, 30 p.

Enda Pronat 2010. Des pesticides à une agriculture saine et durable, la souveraineté des peuples, 224 p.

FAR 2018. Étude de capitalisation sur les dispositifs d'insertion et d'installation agricole des jeunes en milieu rural en Afrique, 110 p

FIDA 2021. L'avenir de l'agriculture au Sénégal : 2030-2063. Étude de cas: défis et opportunités pour les projets financés par le FIDA. Investir dans les populations rurales, HUB FIDA Afrique de l'Ouest, Novembre 2020. 38 p.

FONGS 2013. Les exploitations familiales sénégalaises se modernisent. Comment les appuyer dans leurs transformations ? Quelles synergies avec l'action de l'Etat et des acteurs du développement, synthèses et étapes 2, 69 p.

Gabas J.-J. et Gentil D. 2021. Afrique de l'Ouest : quel bilan agricole ? *In* Défis Sud N° 138, Les agricultures en débat, édition 2020-2021, pp. 70-74.

Janin P. 2009. Les « émeutes de la faim » : une lecture (géo-politique) du changement (social) *In* Institut français des relations internationales, « Politique étrangère », 2009/2, ISSN 0032-342X, ISBN 9782865925377, DOI 10.3917/pe.092.0251, pp. 251-263.

Mees M., Morel D. et Diop P. A. (2019). Les organisations paysannes, un nouvel acteur des politiques agricoles en Afrique de l'ouest ? *Association RECMA 2019/2 N° 352*, pp. 109 à 117

Mercoiret M.-R. 2006. Les organisations paysannes et les politiques agricoles, De Boeck Supérieur, « Afrique contemporaine » 2006/1 n° 217, pp. 135-157, ISSN 0002-0478, ISBN 2-8041-5116-6, DOI 10.3917/afco.217.0135

Prod'Homme, J.-P. 1995. Organisations paysannes et professionnalisation de l'agriculture en Afrique Noire. *In* Les paysans peuvent-ils nourrir le Tiers-Monde ?, Haubert M. (dir.) Homme et société, Editions de la Sorbonne, Paris, 1995, pp. 197-214.

SNFAR 1999. Former les acteurs d'une nouvelle économie agricole et rurale : orientations et stratégies de formation à l'horizon 2015. Rapport Groupe de Travail, 60 p.

Sud Quotidien 2015. Situation actuelle de l'agriculture sénégalaise. Les inquiétudes des ingénieurs et cadres agricoles. <http://www.sudonline.sn/les-inquietudes-des-ingenieurs-et-cadres-agricoles>. *In* IPAR, revue de presse N° 080, 33 p.

Takoulev J. M. 2020. *Sénégal : Dangote Cement réhabilite le site minier de Ngomène et plante 5 000 arbres*. <https://www.afrik21.africa/senegal-dangote-cement-rehabilite-le-site-minier-de-ngomene-et-plante-5%E2%80%89000-arbres/>
